



**HAL**  
open science

## Emergence d'une identité indien-océanique, leviers et perspectives

Thierry Malbert

► **To cite this version:**

Thierry Malbert. Emergence d'une identité indien-océanique, leviers et perspectives. Dire l'océan Indien, Observatoire des sociétés de l'océan Indien, Nov 2015, Saint Denis, La Réunion. hal-02277306

**HAL Id: hal-02277306**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02277306v1>**

Submitted on 3 Sep 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Emergence d'une identité indien-océanique, leviers et perspectives.

Thierry Malbert

Docteur en Anthropologie

Maître de Conférences en Sciences de l'éducation

Laboratoire ICARE -EA : 73 89-

(Institut Coopératif Austral de Recherche en Education)

Université de La Réunion

[thierry.malbert@univ-reunion.fr](mailto:thierry.malbert@univ-reunion.fr)

La diversité culturelle de la partie occidentale de l'océan Indien est très forte. Cette région offre des spécificités culturelles importantes, certaines y sont ancestrales (Comores, Madagascar), d'autres beaucoup plus récentes (Maurice, Réunion, Seychelles). Ces dernières ont pour point commun des apports divers, qui mis en contacts ont donné naissance à des identités culturelles spécifiques nommées sociétés créoles (Fuma, 1994). L'océan Indien est un *carrefour de civilisations*, matérialisé par l'existence de ce que l'anthropologue Paul Ottino (1974, pp 143-151) a appelé les *civilisations de frange* qui se sont épanouies dans différents archipels et îles. Ceci fait écho à celle la notion de *zone de contact* de Marie-Louise Pratt (1991, pp 33-40). Il s'agit d'une interface marquée à la fois par un continuum culturel mais également par des spécificités locales, elles-mêmes renforcées par l'insularité. Si depuis 5000 ans les navigations et échanges font de l'océan Indien l'espace maritime historiquement le plus anciennement occupé (Guébourg, 1996), il n'en reste pas moins que les cultures en contact, n'ont pas toujours eu des relations égalitaires entre elles. Dans ce contexte, un des défis majeurs à relever par les pays appartenant à cet espace géographique, est notamment de faire émerger une identité indien-océanique.

Si l'océan Indien constitue un espace millénaire d'échanges et de contacts culturels, ces dernières années, les échanges transnationaux et transcontinentaux ont connu un renouveau. De nouveaux itinéraires existent et l'émergence de nouvelles villes mondialisées (Dubai, Johannesburg, Singapour...) fait apparaître de nouvelles zones de contact culturel. La spécificité indien-océanique dans la mondialisation ouvre alors de nouvelles perspectives à l'étude de la diversité culturelle et du vivre ensemble, car elle remet en question le récit d'une modernité et d'une globalisation induite essentiellement par l'Occident. Se pose alors la question de l'évolution identitaire de cet espace.

Si chaque île de cette partie du monde connaît une culture spécifique et identifiable, il est important de relever les différents apports réciproques. Ceux-ci permettent aux populations d'apprécier leurs héritages à la fois communs et spécifiques. Cette pluralité culturelle et de sens nous amène à nous questionner sur l'existence d'une identité commune pour cet espace indien-océanique.

### **Avons-nous une culture indien-océanique identifiée et repérable ?**

C'est le cœur même de la problématique et de la réflexion que nous développons ici, notamment à travers diverses questions.

Quels sont les défis à relever et les leviers favorables à l'émergence d'une identité indien-océanique nécessaire au développement d'une appartenance régionale commune et d'une meilleure visibilité de la région à l'international ?

Les populations du sud-ouest de l'océan Indien se ressentent-elles appartenir à une région spécifique et quelle attache ont-elles avec ce que l'on pourrait identifier comme « l'Indien-océanie » à apprécier en terme de nouvelle notion fédérative ?

### **Dans l'océan Indien occidental, des liens familiaux, culturels et économiques existent.**

L'océan Indien est une aire de contact maritime ancienne, où s'est construit depuis 5000 ans un espace culturel de rencontres et d'échanges entre les civilisations africaines, arabes, indiennes, européennes, asiatiques et australes (Guebourg, 1996, Malbert, 2003). Les artères commerciales le long des côtes et des îles, établies sur base de la connaissance des vents dominants de ce vaste océan, les déplacements des personnes lors de l'esclavage, de l'engagisme et des colonies, ont favorisé la mise en lien des populations diverses de cette aire géographique si riche (Combeau 2013, pp7-14).

Or, aujourd'hui, ces liens ne sont que très peu visibles et très peu mis en exergue (Malbert 2010). En effet, la non connaissance générale des origines partagées, des héritages communs et des liens culturels historiques et contemporains, ne suscite pas la création et le développement d'un cadre commun à une indien-océanité partagée et reconnue.

Il manque donc une identité culturelle régionale indien-océanique ressentie tant au niveau local qu'au niveau international.

Reconnaître ce manque et vouloir le combler, c'est constater ce défi culturel et identitaire, qui impacte non seulement les relations politiques et sociales mais aussi économiques du développement régional en général. L'objectif majeur est donc de valoriser la place essentielle que peuvent jouer la culture, le patrimoine et le réseau identitaire de ces peuples dans une perspective de développement durable.

Sur ces secteurs, le rapport réalisé par l'UNESCO en 2012 intitulé : « Vers la stratégie culturelle de la Commission de l'Océan Indien », fait apparaître divers points à soutenir <sup>1</sup> :

- La reconnaissance des spécificités de chaque île
- La question de la promotion de l'identité et de la démocratisation de la culture
- La préservation du patrimoine matériel et immatériel
- Le développement d'une coopération culturelle entre les pays
- La protection de l'environnement
- La promotion des artistes
- La co-crédation culturelle
- L'archivage et la collecte

L'appui et la valorisation de ces domaines engagerait la création à long terme, d'une culture de l'océan Indien, culture Indien-océanique partagée par l'ensemble des communautés de cet espace (Malbert 2003).

---

<sup>1</sup> Rapport UNESCO, 2012, « Vers la stratégie culturelle de la Commission de l'Océan Indien ». Thierry Malbert - Université de La Réunion- et Nicole Bolomey -UNESCO-.

## **Quels sont les leviers pour relever ces perspectives ?**

Un tel grand projet embrasse les dimensions historiques, anthropologiques, patrimoniales (matérielles et immatérielles) et artistiques comme fondement structurant au développement durable, organisé et cohérent de cet espace indien-océanique.

Si les îles membres de la Commission de l'Océan Indien (COI) se trouvent dans des situations politiques et économiques différentes, elles ont en commun les caractéristiques des Petits Etats Insulaires en Développement (PEID). Celles-ci incluent le changement climatique, l'éloignement, voire l'isolement, les problèmes de mobilité et de communications, les dépendances économiques et touristiques, les capacités humaines et institutionnelles limitées, les ressources naturelles restreintes, et le manque d'opportunités pour les jeunes<sup>2</sup>.

Ces situations spécifiques ne se limitent néanmoins pas aux défis. Les qualités notamment liées à l'extraordinaire diversité naturelle et culturelle, apparaissent comme une source d'opportunités propres aux îles de l'océan Indien. Ces espaces insulaires regorgent en effet par la nature de leur sol et de leur sous-sol<sup>3</sup> d'innombrables atouts pour le développement de nouvelles industries orientés vers la bioénergie. Les populations qui les composent, issues de diverses civilisations en provenance d'Afrique, d'Asie et d'Europe, ont suscité, par leurs rencontres progressives, des relations interculturelles reconnaissant le respect de la diversité comme valeurs première au « vivre ensemble ».

Dans le contexte de ces réalités, l'orientation d'une nouvelle réflexion basée sur un développement conjoint du secteur créatif et des industries culturelles, une approche du tourisme régional, et un programme de collaboration pour les événements culturels régionaux nous semble constituer un défi à relever. Ainsi établir une meilleure coopération, coordination et communication pour activer les leviers du secteur culturel à l'international comme au niveau des pays membres, apparaît une nécessité pour susciter l'émergence d'une identité régionale.

Dans cet objectif, il nous apparaît essentiel de sensibiliser les pays membres de la COI aux conventions culturelles internationales et de favoriser la mise en place de normes partagées pour promouvoir la diversité culturelle, renforcer une économie tournée vers les industries de la culture, et établir la meilleure protection du patrimoine. Ceci pourrait notamment passer par

---

<sup>2</sup> Rapport de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement, Bridgetown (Barbade), 25 avril-6 mai 1994 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.94.I.18 et rectificatif), chap. I, résolution 1, annexe I.

<sup>3</sup> Notamment pour la grande île : Madagascar, poumon agricole de l'océan Indien.

exemple par la création d'une télévision de l'océan Indien, la construction d'un site web culture, l'existence d'une radio de l'océan Indien ou encore le développement de plateformes multimédias ouvertes sur la région et le monde.

Les dynamiques à mettre en place pour susciter l'émergence d'une identité culturelle régionale sont donc multiples. Elles se doivent d'inclure par exemple, la collaboration pour la protection et la gestion du patrimoine régional, la création d'un cadre régional de formation et de recherche pour la protection, ou encore la conservation et la promotion du patrimoine matériel et immatériel. Cela pourrait s'inscrire dans une initiative de mise en œuvre d'un cadre régional pour le partage des compétences, des savoirs, des techniques, et des ressources humaines. Une collaboration plus forte avec les centres culturels et les universités de la région serait alors nécessaire pour soutenir la formation aux métiers culturels, renforcer et animer le réseau de coopération au niveau national, régional et international par le biais associatif, institutionnel et étatique (Guebourg et Jauze, 2005).

Les coopérations universitaires qui se mettent en place, sur le plan des politiques d'échanges entre étudiants, des recherches, ou de la formation, notamment sur le thème de l'éducation aux valeurs et à la paix dans l'océan Indien<sup>4</sup> se doivent d'être prises en compte. A titre d'exemple, les échanges de formateurs et d'enseignants-chercheurs entre l'ESPE de la Réunion et le MIE de l'île Maurice<sup>5</sup>, se sont traduits par des réalisations concrètes sous la forme de formations et de séminaires portant sur le thème de l'école des valeurs. Dans le même esprit l'académie de La Réunion a réalisé en 2014 le premier congrès régional de l'éducation. Les coopérations éducatives contribuent à la construction de nouveaux liens entre les îles.

Le renforcement de l'identité culturelle régionale comprend aussi une approche plus globale aidant à mieux établir le rôle de la culture dans la stabilité régionale et le développement de la culture de la paix (Asgarally, 2013, pp 21-29). En effet les identités locales participent au développement régional durable, elles renforcent la lutte contre la pauvreté, et elles développent les solidarités et la paix. Ainsi, doit-être développé, une sensibilisation à une identité régionale dans le respect de la diversité des cultures nationales, une plate-forme régionale d'échange favorisant des activités communes, une collaboration dans les arts,

---

<sup>4</sup> CERVOI : Centre d'Enseignement et de Recherche sur les Valeurs dans l'Océan Indien. Laboratoire ICARE - Institut Coopératif Austral de Recherche en Education- EA 7389 -Université de La Réunion-.

<sup>5</sup> ESPE : Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education ; MIE : Mauritius Institut of Education

événements culturels et une nouvelle ouverture à partager des ressources et à découvrir des synergies existantes et potentielles.

La mobilité et l'échange des acteurs culturels, la co-création artistique et artisanale sont aussi importants que le renforcement des capacités institutionnelles et la recherche de synergies pour créer des labels commerciaux et touristiques en commun.

A l'île de La Réunion certaines structures à visées culturelles, tissent déjà des liens avec d'autres îles de l'océan Indien. Nous retiendrons ici celles qui nous paraissent les plus emblématiques au regard du sujet qui est le nôtre :

- Le marché des Musiques Actuelles de l'Océan Indien, (IOMA), qui préserve et archive les musiques qui tendent à disparaître dans les îles de l'océan Indien ;
- L'Iconothèque historique de l'océan Indien qui recense toute les sources iconographiques de l'océan Indien. A noter que des accords sont en cours avec les Seychelles et Maurice <sup>6</sup> ;
- Le Festival d'Afrique et des îles, présent à La Réunion qui vient d'être réalisé aux Comores, et le sera prochainement à Maurice.

Nous nous devons de citer les réseaux internationaux qui existent déjà à travers les conventions orientées sur la culture <sup>7</sup>. Nous les déclinons ici, associées aux différentes entités régionales auxquelles elles sont attachées. L'Union des Comores c'est centrée sur l'enregistrement sonore de contes. La sauvegarde du savoir-faire du travail des bois des Zafimaniry est une priorité à Madagascar. L'île Maurice oriente ses efforts sur la préservation et la promotion des langues et traditions ancestrales. Enfin les Seychelles développent une stratégie nationale sur les industries culturelles.

La volonté des acteurs culturels des pays membres de la COI pour développer des projets et actions communes, s'inscrit dans le quatrième axe des orientations stratégiques de la COI.

Si depuis sa création, en 1984, la COI à davantage développer les trois premiers axes comprenant la coopération politique et diplomatique, la coopération économique et commerciale, le développement régional durable, depuis 2010 le quatrième axe, portant sur le renforcement de l'identité culturelle régionale, apparait plus soutenu.

---

<sup>6</sup> Iconothèque historique de l'océan Indien : [www.ihoi.org](http://www.ihoi.org)

<sup>7</sup> Rapport UNESCO, 2012, « Vers la stratégie culturelle de la Commission de l'Océan Indien ». Nicole Bolomey - UNESCO- Thierry Malbert -Université de La Réunion-

## **La volonté de la COI pour mettre en place une stratégie culturelle à dimension régionale**

Dès 2004, une première rencontre des Ministres de la Culture montre une volonté de développer l'axe culture et identité régionale : elle se traduit par la Déclaration de Belair<sup>8</sup>.

Un financement de l'UE vient ensuite renforcer la coopération audiovisuelle et un festival de musique inter-îles est réalisé en 2006<sup>9</sup>.

En novembre 2009, le Comité des OPL (Officier Permanent de Liaison) demande au Secrétaire Général de la COI de poursuivre dans la voie d'un rapprochement avec les réseaux culturels existants et parallèlement avec les partenaires financiers, en vue de déboucher sur un projet culturel régional structurant.

En 2010, l'élaboration d'une stratégie culturelle régionale est lancée avec la recherche de partenariats techniques et financiers pour doter la COI de projets structurants dans le domaine culturel et pour le renforcement de l'identité régionale.

En 2011, l'appui de l'UNESCO vient renforcer la mise en œuvre d'une stratégie culturelle régionale, la première rencontre des partenaires se fait au siège de la COI à Quatre Borne - île Maurice - lors d'un atelier méthodologique.

En 2012, en collaboration avec l'UNESCO et l'université de La Réunion, une consultance sur les actions et perspectives culturelles des 5 états membres est engagée auprès de tous les services - publics et privés - et acteurs de la culture<sup>10</sup>.

En novembre 2012, le rapport pour la mise en œuvre de la stratégie culturelle de la COI est validée à Moroni - Comores - par tous les ministères de la culture des pays membres.

## **Le partenariat avec l'UNESCO**

Le partenariat entre la COI et l'UNESCO<sup>11</sup> créé en 1999 est réactivé pour le développement conjoint de la Stratégie Culturelle de la COI. Cette dernière demande à l'UNESCO de contribuer à un apport financier ainsi qu'à un apport technique et de gestion.

---

<sup>8</sup> En 2004 une première rencontre des Ministres de la Culture de la COI a eu lieu, et a abouti à la Déclaration de Belair. Cette déclaration mentionne que les Etats membres de la COI doivent augmenter leurs collaborations dans le domaine de la musique, des arts, des festivals, et d'autres domaines culturels.

<sup>9</sup> En 2006, grâce au financement de l'UE des actions ont été menées et l'accent a été mis le renforcement de la coopération audiovisuelle dans une perspective de la connaissance mutuelle entre les îles de l'Océan indien et l'identité régionale. Cette action s'est poursuivie par l'appui de l'ARTOI grâce au financement de la coopération française entre 2007 et 2009.

<sup>10</sup> Rapport UNESCO, 2012, « Vers la stratégie culturelle de la Commission de l'Océan Indien ». Nicole Bolomey - UNESCO- et Thierry Malbert Université de La Réunion.

<sup>11</sup> En début 2011, les instances de la Commission de l'Océan Indien ont pris l'initiative de mettre en place une Stratégie Culturelle de la COI. Suite à cette décision, le Secrétaire Générale de la COI a sollicité l'UNESCO, organisation onusienne spécialisée entre autre dans les domaines de la culture, avec laquelle un partenariat a été signé depuis 1999, au fin de bénéficier d'un support technique.



L'UNESCO a pour but de développer les spécificités régionales historiques et culturelles, de placer l'Homme au centre de la réflexion. Les conventions culturelles de cette instance internationale soutiennent le Prisme de la Diversité Culturelle et l'axe Culture et Développement. Une forte importance est donnée à l'interculturalité et à la jeunesse. Ce partenariat est un point fort de la stratégie, il s'inscrit dans la logique du développement patrimonial promu par l'ONU.

Le rapport d'étude de l'UNESCO <sup>12</sup> réalisé à partir d'une consultation régionale sur le thème de la culture auprès des cinq Etats de la COI, fait apparaître que tous les Etats membres de la COI n'ont pas une politique culturelle identique. L'UNESCO insiste sur le fait que les expressions culturelles de ce bassin du sud-ouest de l'océan Indien pourraient-être davantage valorisées, notamment par les liens à construire entre culture et développement, qui en sont à leur début. La collaboration culturelle n'est pas fédérée et bien que le potentiel en jeunesse est fort, il existe peu de formation dans la culture.

**La stratégie culturelle de la COI, construite à partir du rapport de l'UNESCO et validée en 2012 à Moroni par les ministres de la culture ou leur représentant, propose cinq orientations<sup>13</sup>.**

- Les accords et les choix politiques concernant les politiques culturelles doivent trouver une place plus forte dans les orientations et budgets des politiques nationales. L'intégration des réflexions culturelles transversales au développement dans les politiques nationales doivent s'élaborer à partir d'une charte régionale culturelle de la COI.
- La coopération économique et commerciale dans le secteur de la culture doit développer en priorité le secteur de la création des industries culturelles ; Ainsi les programmes de collaboration et de promotion des événements culturels régionaux participeront au développement du tourisme régional culturel.
- La culture tend au développement régional durable par la transmission des savoirs traditionnels, notamment dans le secteur de l'agronomie mais aussi par toutes les formations et échanges de compétences dans le domaine de l'art et de la créativité auprès des jeunes. La

---

<sup>12</sup> UNESCO, 2012, « Vers la stratégie culturelle de la Commission de l'Océan Indien ». Nicole Bolomey - UNESCO -, Thierry Malbert -Université de La Réunion -

<sup>13</sup> Rapport de la COI « Stratégie et politique culturelle de la COI ». 2012, p 6.

préservation des savoirs et des techniques traditionnelles permettra ainsi de lutter contre le dérèglement climatique.

- La valorisation, la protection et la conservation du patrimoine doit couvrir des sites divers tel que la conservation urbaine, les bâtiments, les espaces publics, les ports, les médinas, les centres villes, le patrimoine privé, et toucher divers secteurs dont l'artisanat, la danse, la musique, le chant, les cultures orales. La formation des acteurs est proposée à travers l'ouverture des chantiers de restauration, supports d'apprentissages pour la jeunesse. La création d'un réseau de Villes et Pays d'art et d'histoire de l'océan Indien faciliterait ainsi le recensement des inventaires et la création d'un label COI.

- Le renforcement de l'identité culturelle et de l'intégration régionale passe par la création d'une plateforme régionale d'échange suscitant la Co-crédation et la Co-production des artistes. C'est sur le principe de la collaboration propice au partage des ressources et à la découverte des synergies existantes et potentielles que des événements culturels, incluant la diversité des cultures nationales, amèneront plus de stabilité régionale ainsi que la culture de la paix.

**A partir des axes émis par la stratégie, culturelle de la COI quels sont les leviers immédiat nécessaire à l'émergence d'une identité indien-océanique.**

Les liens entre les îles furent par le passé nombreux et divers (Ottino, 1974), mais encore trop souvent ignorés par la jeunesse (Guebourg, 1996). L'axe portant sur la valorisation de l'histoire des migrations des peuples de l'océan Indien apparaît comme une priorité, il peut se développer en articulant différentes activités et supports. Le but est de travailler avec la jeunesse et sur leurs propres représentations des peuples et sociétés de cette région du monde (Malbert, 2010 b). Il apparaît important de rapprocher la jeunesse actuelle avec les générations qui ont vécu et qui nous ont quittés (Malbert, 2006).

Aussi des projets facilitant les recherches sur les généalogies de l'océan Indien (échange de banques de données, archivage des Etat-civils) devraient permettre aux populations de se sentir beaucoup plus proches par la diversité de leurs origines renvoyant à la diversité des migrations qu'a connu et que connaît encore actuellement cette région du monde.

Il est également important de constater qu'un des leviers majeurs est de mettre en valeur le rôle que peuvent jouer les jeunes populations urbaines et rurales des pays. L'intégration de la jeunesse à une démarche participative valorisante en lien avec l'éducation devrait influencer

l'émergence d'une identité indien-océanique. Celle-ci peut être directement déclenchée et instruite au travers des manuels scolaires des îles, élaborés en collaboration réciproque entre les acteurs de l'éducation (Malbert 2010c).

Des échanges scolaires et des séjours linguistiques pourraient se mettre en place entre les établissements scolaires et les familles des pays de la COI. Si de nombreuses collaborations se font en ce sens, des îles de l'océan Indien vers l'Europe, l'Australie ou encore l'Amérique du nord, les échanges des publics scolaires inter-îles sont encore très timide. Les premiers à s'initier à de telle rencontre sont les réunionnais et les mauriciens. Les quelques expériences relevées concernant des échanges entre collégiens ont permis de constater une certaine émulation chez les jeunes et leur famille à mieux apprécier et connaître les spécificités et les différences de l'autre culture (Abdallah-Preteille et Thomas. 1995). Les prochaines conférences de l'Education dans l'océan Indien pourraient permettre de renforcer l'instruction de ce dossier.

Qu'il s'agisse de reconnaître les liens du passé ou de faire vivre des échanges entre les jeunes et les familles de l'océan Indien, l'enjeu de cette reliance indien-océanique repose sur les principes de l'unité et du dialogue culturel inclusif dans la diversité (UNESCO 2010). Il s'agit de développer une synergie qui tienne compte à la fois des complémentarités et des différences culturelles des pays, tout en favorisant l'émergence d'une identité régionale reconnue, acceptée et valorisée par tous.

La logique de rencontre basée sur l'interculturalité, conjuguant à la fois le respect des identités et leur partage, devrait être privilégiée (Alaoui, Lenoir 2014). Le défi principal est donc de mettre en contact les structures porteuses du développement par et avec la culture, de chaque pays de cette région indien-océanique, pour susciter le partage et ainsi construire ensemble (Conseil de l'Europe, 2008).

## **Conclusion**

L'océan Indien constitue un espace culturel d'une grande intensité dont le potentiel de créativité s'exprimera avec d'autant plus de force qu'il sera l'objet d'une reconnaissance et d'un enrichissement mutuel. Les logiques de rencontres interculturelles posent la question de l'identité (Abou 1981) comme première, celle-ci étant perçue dans une dynamique construite sur la valorisation des spécificités et leur partage. Cette indien-océanité que nous tentons de mettre en exergue à travers notre propos contribuera à faire émerger une zone de contact dynamique et prospère, bâtie sur des identités non figées mais toujours en mouvement.

La nouvelle dynamique instaurée devrait toucher en son sein toutes les populations des cinq Etats membres de la COI. L'émergence de cette identité devrait transparaître par le développement de la création pour la rendre visible et utile au niveau local comme à l'international. Une meilleure visibilité permettra de montrer au reste du monde les spécificités de cet espace et donc de l'ouvrir sur des marchés mondiaux en pérennisant ainsi son développement sur une perspective plus longue.

Le renforcement de l'axe culture et développement, construit à partir de la politique culturelle de la COI, en partenariat avec l'UNESCO, devrait, lorsqu'elle sera mise en œuvre, faciliter et permettre aux instances régionales d'articuler les leviers promotionnels de cette unité régionale indien-océanique émergente. Les populations de l'océan Indien attendent cette reliance effective depuis plusieurs siècles (Malbert, 2008, pp173-188 ).

### **Bibliographie**

ABDALLAH-PRETCEILLE, M et THOMAS, A., 1995 (dir). Relations et apprentissages interculturels. Paris : A. Colin.

ABOU, S., 1981. L'Identité culturelle. Relations interethniques et problèmes d'acculturation, Anthropos,

ALAOUI, D et LENOIR, A., 2014 (dir.), L'interculturel et la construction d'une culture de la reconnaissance, Groupéditions Éditeurs, Collection Coursus universitaire.

ASGARALLY, I., 2013, Indianocéanie, espace culturel, espace de paix. Acte du colloque : les milles visages de l'indianoéanie. Commission de l'Océan Indien.

BOLOMEY, N. et MALBERT, T., 2011. « Vers une stratégie culturelle de la COI ». Patrimoine de l'océan Indien, Direction des Affaires Culturelles Océan Indien. Réunion. UNESCO.

COMBEAU, Y. Eve, P. FUMA, S. MAESTRI., 2001, Histoire de la Réunion : de la colonie à la Région, Sedes-Cresoi.

COMBEAU, Y., 2013, Connexions des savoirs historiques et perspectives. Acte du colloque : les milles visages de l'indianoéanie. Commission de l'Océan Indien.

Conseil de l'Europe, 2008. Livre blanc sur le dialogue interculturel : « Vivre ensemble dans l'égalité ». Ministres des Affaires Etrangères du Conseil de l'Europe.

FUMA, S. (1994). Histoire d'un peuple, La Réunion (1848-1900). Saint-André : Éditions Azalées.

GUEBOURG, J-L., 1999. Petites îles et archipels de l'Océan Indien, Karthala.

GUEBOURG, J-L, JAUZE, J-M. 2005, Inégalités et spatialité dans l'Océan Indien L'Harmattan - Université de La Réunion – Paris.

MALBERT, T., 2003. « Cartographie d'une zone de contact de l'Océan Indien », in Les économies réelles en Afrique. CODESRIA : Conseils pour le développement de la recherche en Sciences Sociales en Afrique. Dakar. Codesria, p 129-203.

MALBERT, T., 2005, « Hérité, enjeux identitaire à la Réunion », Identité et société Réunionnaise. Nouvelle Perspectives, Nouvelles Approches, Paris, Karthala, p. 109-126.

MALBERT, T., 2006, « Rencontre intergénérationnelles, rencontres des savoirs : une expérience innovante sur l'île de La Réunion ». Revu Interface. In Chemin de formation n°9 : La transmission intergénérationnelle.

MALBERT, T., 2008, « Le rôle des représentations de l'hérité dans la structuration des filiations », in, Famille et parentalité : rôles et fonctions entre tradition et modernité. Directeur : Michel Latchoumanin & Thierry Malbert. Paris. L'Harmattan, 353 p.

MALBERT, T., 2010 a, « Réseaux de parenté et quête des héritages, de l'Inde du Sud à l'île de la Réunion », La diaspora indienne dans l'histoire des îles et pays de L'Océan indien. Sous la direction de Sudel Fuma et de S.Pannirselvame. Pondichéry. Chaire UNESCO de l'Université de la Réunion, p139-153.

MALBERT, T., 2010 b, « Généalogie et représentation de l'hérité dans les familles réunionnaises », Chronique d'une autre France : La Réunion. Genres de vie et Intimités créoles. Didier le Gall et Nicolas Roinsard. L' Harmattan, 250 p.

MALBERT, T., 2010 c, « Le rôle et la place de l'éducation interculturelle dans le développement durable des îles de l'Océan indien », Graines de lumière, héritages du Cheikh Alâwi. Albouraq, 538 p.

OTTINO, P., 1974, « L'océan Indien comme domaine de recherche », L'Homme, revue française d'anthropologie, vol. 14, n° 3-4, 1974, p. 143-151.

OTTINO, P., 1998, *Les champs de l'ancestralité à Madagascar. Parenté, alliance et patrimoine*, Paris, Karthala –ORSTOM, Coll. « Hommes et Sociétés », gloss., index, 685p.

PRATT, M-L., 1991, « Arts of the Contact Zone », Profession 91, New-York, MLA, p. 33-40.

SHERIFF, A., 2012, « Dhow Culture Longue Duree Dialogue between Civilisations in the Indian Ocean », Zanzibar Indian Ocean Research Institute (ZIORI). Oxford.

*Rapports :*

Rapport UNESCO, 2012, « Vers la stratégie culturelle de la Commission de l'Océan Indien ». Thierry Malbert -Université de La Réunion- et Nicole Bolomey -UNESCO-

Rapport mondial UNESCO, 2010, « Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel. Editeur :UNESCO.

Rapport de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement, Bridgetown (Barbade), 25 avril-6 mai 1994 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.94.I.18 et rectificatif), chap. I, résolution 1, annexe I.

Rapport de la Commission de l'Océan Indien, « Stratégie et politique culturelle de la COI », Thierry Malbert. 2012

**Résumé en français :**

Emergence d'une identité Indian-Océanique, quels défis ?

Quels sont les défis à relever dans l'objectif de faire émerger une identité indian-océanique nécessaire au développement d'une appartenance régionale commune et d'une meilleure visibilité de cette région à l'international.

L'océan Indien constitue un espace culturel d'une grande intensité dont le potentiel de créativité s'exprimera avec d'autant plus de force qu'il sera l'objet d'une reconnaissance et d'un enrichissement mutuel. Les logiques de rencontres

interculturelles, posent la question de l'identité comme première, celle-ci est perçue dans une dynamique construite sur la valorisation des spécificités et leur partage.

L'objectif est de susciter la création pour la rendre visible et utile, en interne au sein des populations des cinq Etats membres de la COI, comme au niveau international. Une meilleure visibilité permettra de montrer au reste du monde les spécificités de cet espace et donc de l'ouvrir sur des marchés mondiaux en pérennisant ainsi son développement sur des perspectives plus longues. Le renforcement de l'axe culture et développement, construit à partir d'une politique s'appuyant sur une stratégie régionale culturelle en lien avec l'économie devrait permettre d'articuler les leviers promotionnels de cette unité régionale indian-océanique émergente.

Mots clés : interculturalité, identité, culture, médiation, paix.

**Résumé en anglais :**

Emergence of an identity-Indian Ocean, what challenges?

What are the challenges in the goal of a indian-ocean identity needed to develop a common regional identity and visibility in this area internationally emerge.

The Indian Ocean is a cultural center of great intensity that the creative potential will be expressed with all the more force it will be a recognition and mutual enrichment. The logic of intercultural encounters, raise the question of identity as the first, it is seen in a dynamic built on the development of specific and sharing.

The objective is to encourage the creation to make it visible and useful internally within populations of the five IOC Member States as well as internationally. Visibility will show to the world the characteristics of this area and thus open global markets thus perpetuating its development over longer perspectives. Strengthening cultural axis and development, built from a policy based on a regional cultural strategy linked with the economy expected to articulate the promotional techniques of this emerging indian-ocean regional unit.

Keywords: multiculturalism, identity, culture, mediation, peace.

